

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **2^e jour du mois d'août 2010**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4 (absente)
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5 (absent)
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Ont motivé leur absence les conseillères Nathalie Durocher et Nicole Forgues et le conseiller Jean Roy. Les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2010-157

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2010-158

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2010

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2010, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

- ↻ Lettre du sous-ministre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, nous informant que le gouvernement du Québec a adopté le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.
- ↻ De la direction générale des finances municipales du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, avis du dépôt du paiement de la mesure financière de péréquation prévue à la *Loi sur la Fiscalité municipale*.

CORRESPONDANCE suite...

- ↵ Lettre du ministre délégué aux transports nous informant qu'il accorde à la Ville d'Asbestos une subvention de 8 000 \$ dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier municipal.
- ↵ Lettre de la sous-ministre adjointe des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire concernant les faits saillants de l'enquête « Le Web municipal au Québec ».

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

Le Bar laitier du Coin, 170, rue du Roi :

- demande par écrit pour présentation d'un spectacle avec chansonnier, conformément à l'article 62 du règlement 2010-164 sur les nuisances. Le Conseil lui demande de se conformer au règlement municipal.

Monsieur Jean-Guy Janelle :

- fait part de sa problématique concernant un démarrage d'entreprise chez lui et le règlement de zonage.

Monsieur Lionel Duchesneau :

- questionne par rapport à l'éolienne qui se trouvait dans le secteur Trois-Lacs.

Madame Ghislaine Leroux :

- s'interroge par rapport au «lixiviat» qui est traité à l'usine d'épuration de la Ville.

Monsieur Réal Dionne, rue Saint-Roch :

- informe le Conseil de nouveaux problèmes par rapport à son voisin, notamment en ce qui concerne les chiens et un foyer extérieur.

2010-159

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE JUIN 2010

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de juin 2010, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	1 092 154,57 \$
- Dépenses en immobilisations	90 808,23 \$
TOTAL DU MOIS DE JUIN 2010:	1 182 962,80 \$

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Abrogation du règlement numéro 2008-146 relatif aux animaux

Le conseiller Alain Roy donne un avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement abrogeant le règlement numéro 2008-146 relatif aux animaux. Cette abrogation est nécessaire afin de corriger certaines lacunes et d'apporter diverses modifications au règlement existant.

AVIS DE MOTION

Règlement relatif aux animaux

Le conseiller Serge Boislard donne un avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement établissant les nouvelles règles relatives aux animaux sur le territoire d'Asbestos. Une dispense de lecture est accordée à la greffière, chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement.

2010-160

POSITION SUR LA RÉVISION DE LA CARTE ÉLECTORALE POUR LE QUÉBEC

Considérant que la Commission de la représentation électorale a rendu publique le 16 mars 2010 sa dernière proposition d'une révision de la délimitation des circonscriptions électorales du Québec;

Considérant que cette proposition présente des changements considérables par rapport à la proposition préliminaire de mars 2008 et ainsi la circonscription de Richmond voit 26 de ses 31 municipalités changer de circonscription, ce qui représente 30 666 électeurs sur 36 254;

Considérant que suivant la nouvelle proposition, la ville d'Asbestos serait transférée dans la nouvelle circonscription de Mégantic;

Considérant que la population désire le maintien de son organisation territoriale pour tenir compte du sentiment d'appartenance de la population à sa région et aussi des réalités économiques et sociales existantes;

Considérant que la Ville d'Asbestos désire conserver sa représentativité à l'Assemblée Nationale et la proximité de son bureau de comté considérant l'étendue de la nouvelle circonscription de Mégantic;

Pour toutes ces considérations, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos dénonce le nouveau découpage de la carte électorale et de demander à la Commission de la représentation électorale de tenir compte des réalités économiques, sociales, géographiques et historiques afin de favoriser la représentation effective des électeurs.

Adoptée.

BILAN 2010 : TOURNOI DE GOLF DU MAIRE

Monsieur le maire Hugues Grimard dépose un rapport faisant état du bilan du tournoi de golf du maire d'Asbestos qui a eu lieu au mois de mai dernier. Un profit de 5 883 \$ a été réalisé après paiement des déboursés divers et les commandites reçues. Ce montant sera remis en subvention aux organismes du milieu admissibles.

2010-161

APPROBATION DU 2^E DÉCOMPTE PROGRESSIF : TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU BOULEVARD INDUSTRIEL

Le Conseil municipal prend connaissance du décompte progressif no 2 relatif aux travaux de prolongement du boulevard Industriel à Asbestos. Suite à la recommandation de la firme d'ingénieurs consultants Teknika-HBA, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé du conseiller Pierre Benoit et résolu d'autoriser le paiement du décompte au montant de 141 070,33 \$ incluant les taxes à l'entrepreneur T.C.G. inc.

Adoptée.

2010-162

ACQUISITION D'UN TERRAIN - PROJET D'UN PARC CANIN

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos fasse l'acquisition d'un terrain situé sur la rue Saint-Roch, derrière l'École Saint-Jean, propriété de la Commission scolaire des Sommets, et ce, en vue d'en faire un parc canin.



- ☞ Que cette acquisition soit faite au coût de 12 000 \$, conditionnellement à l'acceptation du projet présenté par la Ville d'Asbestos dans les cadres du pacte rural, volet local.
- ☞ Que les frais soient à la charge de la Ville d'Asbestos.
- ☞ Que le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, tous les documents nécessaires à cette acquisition.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Ce point est reporté à une prochaine séance.

2010-163

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-165 : RÈGLEMENT ABROGEANT LE TITRE : 9 « PRÉVENTION ET PROTECTION CONTRE LES INCENDIES » DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO 2001-36

Le Conseil municipal ayant reçu copie du règlement numéro 2010-165 ordonnant et décrétant l'abrogation de la section 9 du règlement général numéro 2001-36 relativement à la prévention et protection contre les incendies, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter le règlement numéro 2010-165 et qu'il soit reproduit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2010-164

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-166 : RÈGLEMENT RELATIF À LA PRÉVENTION ET À LA PROTECTION INCENDIE

Chacun des membres du Conseil municipal ayant préalablement reçu copie du règlement numéro 2010-166 stipulant et décrétant la nouvelle réglementation relative à la prévention et à la protection

incendie sur le territoire d'Asbestos, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter le règlement numéro 2010-166 et qu'i soit reproduit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Plusieurs contribuables ont des questions par rapport à la nouvelle réglementation sur les animaux.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le maire :

- tient à remercier en son nom personnel tous ceux qui ont participé aux mesures d'urgences durant la période de canicule du mois de juillet, particulièrement messieurs David Bélanger et Mario Pellerin ainsi que de nombreux bénévoles et employés de la Ville.

Le conseiller Serge Boislard :

- mentionne que plusieurs municipalités de l'Estrie vont se rencontrer afin de discuter des bons coups en matière d'environnement qui se font dans les différentes municipalités.
- Il termine en mentionnant à tous de se joindre aux festivités du Festival des gourmands.

Le conseiller Pierre Benoit :

- mentionne qu'il y aura un spectacle le 5 août à l'estrade Lou Richard et invite toute la population à y assister.

2010-165

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 45.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/lg